
Conseil d'Établissement des établissements primaires et secondaire de Renens

Procès-verbal de la séance du 3 octobre 2017
18h30 Buvette de la Salle de spectacles

Présidence : Mme Myriam Romano-Malagrifa, Présidente

Présents

Excusés et

Absents : Selon liste de présence annexée

Procès-verbal : Janina Tavares, Renens le 4 octobre 2017

1. Accueil et communications de Mme la Présidente

Accueil par Mme la Présidente qui transmet les informations suivantes :

- Mme Sandra Martinelli est la bienvenue au sein du quart politique. Elle remplace Mme Vanessa Denti.
- Suite à la démission de Mme Ablavi Tamékloé, c'est M. Augustin Muicamba qui la remplacera au nom du FAR.
- M. Boubacar Tahirou est le nouveau membre représentant la CISE.
- M. Duperrex informe que le Parti Les Verts recrute encore son/sa représentant.e

L'Ordre du jour est accepté sans modification.

Le PV de la séance du 9 mai 2017 est adopté à l'unanimité.

2. GT Projet de conférence publique

Tous les préparatifs suivent leur cours normalement pour l'accueil, le 16 novembre prochain, de M. Bruno Hourst orateur de la conférence sur le thème des pédagogies nouvelles initiée par le CET.

La librairie Bauer organisera une vente des ouvrages de l'auteur et l'APé tiendra un stand pour présenter ses activités auprès des parents.

Chacun est prié de faire suivre l'information par ses propres canaux et dans ses réseaux. Il en sera de même dans le cadre des services de l'administration.

Rappel qu'un moment convivial est prévu au terme de la conférence.

3. GT Sécurité

Suite au questionnaire remis largement auprès des parents et des enseignants, on compte 80 retours du corps enseignant et 1650 retours de la part des parents, soit une remarquable participation.

Le dépouillement est proposé en deux temps : premièrement cibler les questions "fermées" en lien avec les niveaux scolaires et les collèges, puis faire une synthèse des différents commentaires assez fréquents de la part des participants à la consultation.

Après dépouillement des deux questionnaires, un rapport sera proposé au Conseil avec des propositions de mesures concrètes.

4. Fête des écoles

Il a été précisé qu'il n'y aurait pas de fête des écoles en 2018 en raison de la proximité avec Festimixx, mais qu'elle aurait bien lieu en 2019.

Mme la Présidente propose une recomposition du groupe de travail, lequel idéalement, devrait compter une représentation de chaque quart du Conseil.

Mmes Myriam Romano, Sandra Martinelli, Carole Boyer, Véronique Berthoud, Laurence Brunner et Frédérique Beauvois se proposent pour rejoindre le groupe de travail.

D'autres propositions sont encore attendues. Une réunion sera fixée une fois que le groupe sera au complet.

5. Divers

- Banc et bacs à fleurs au Censuy : il a été constaté que les bancs et les bacs à fleurs n'ont toujours pas été installés. Mme la Présidente prendra contact avec le service compétent afin de répondre à cette demande.

- Accueil à midi à l'Etablissement secondaire : quelle est la possibilité d'accueil pour les élèves qui souhaitent travailler pendant la pause de midi ?

Il s'avère que des élèves, souhaitant s'installer au réfectoire pour y travailler, auraient été priés de s'en aller, le lieu n'étant pas prévu pour un tel usage.

Selon Mme Romano, il s'agit certainement d'une erreur, car l'espace repas est mis à la disposition des élèves pour prendre un repas et également pour permettre à ceux qui le souhaitent, d'y travailler. Une telle décision avait déjà été prise par la Municipalité. Le Quart parents souhaite que l'espace repas soit mis à disposition des élèves qui désirent faire leur devoirs à la fin de l'école. Mme la Présidente se chargera d'intervenir en ce sens.

La bibliothèque accueille également des élèves mais l'espace à disposition ne permet pas de recevoir plus de 12 élèves à la fois.

À la question de savoir s'il est possible d'occuper des salles de classe après les périodes scolaires, il est répondu que l'école n'est pas vide après les cours, puisque les salles de classe sont occupées, soit par les enseignants, soit par les devoirs accompagnés, par l'Ecole de musique de Renens, ou encore par les services d'entretien qui procèdent aux nettoyages.

- Qu'en est-il de l'application des dispositions de l'Art. 63A de la Constitution sur l'école à journée continue ? Il est expliqué que les dispositions de la loi d'application (LAJE) font foi et que celles-ci prévoient que les communes mettent en place, pour des tranches d'âges spécifiques, des mesures favorisant la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

À Renens toutes les mesures existent, mais pas forcément pour répondre à tous les besoins. C'est tout l'enjeu que de tendre à offrir des mesures de qualité en nombre suffisant. Il n'est pas question cependant de garantir qu'au 1^{er} janvier 2018, toutes les demandes exprimées seront satisfaites, ce qui est bien sûr impossible.

La Commune de Renens optimise, lorsque cela est possible, les structures existantes et prévoit dans les projets à venir tels Pépinières-Verdeaux, Florissant, Entrepôts ou Malley, les équipements qui, petit à petit, combleront les manques.

Un postulat a été déposé en 2014, lequel demande un état des lieux des structures parascolaires. Un rapport fournira notamment les taux de couverture actuels des lieux d'accueil à Renens. Il sera prochainement déposé au Conseil communal et dès lors à la disposition du Conseil d'Etablissement.

- Maurabia : suite à la séance de la Commission de construction du 8 septembre 2017, les mandats ont été attribués aux entreprises. Les travaux débuteront dès les vacances d'automne.

Pour l'heure, le projet avance dans les délais.

- Un spectacle des élèves du Censuy et Mont-de-By bénéficiant des cours de l'Ecole de cirque durant leurs périodes d'éducation physique en raison de l'indisponibilité de la salle de Maurabia est prévu les 27 et 28 mai 2018.

En quête de financement des frais de ce spectacle, la question est posée de savoir si le CET peut entrer en matière afin d'y participer. Le Conseil accepte de consacrer l'essentiel de son budget 2018 pour cette occasion.

M. Angeretti propose d'ores et déjà d'offrir le montant de CHF 300.- traditionnellement alloué aux promotions de l'Etablissement secondaire. (hors séance : il s'agira néanmoins de tenir compte des frais consécutifs à la suite du dépouillement du questionnaire sécurité, ainsi qu'aux frais de fonctionnement du CET en 2018).

- JOJ 2020 (Jeux Olympiques de la Jeunesse) Prévoir d'anticiper un budget.

-Journal Magic College de l'Etablissement secondaire : le lien pour consulter les nombreux articles à disposition est <http://esrenens.ch/mc/>

6. Prochaine séance

La séance est close à 19h50. La prochaine séance, accompagnée du repas du Conseil d'Etablissement, aura lieu le 28 novembre 2017 à 18h30 à la Buvette de la Salle de spectacles.

Pour le Conseil d'Etablissement :

La Présidente :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Myriam Romano-Malagrifa', written over a faint circular stamp.

Myriam Romano-Malagrifa

Le Secrétaire :

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'François Chevalier', written over a faint circular stamp.

François Chevalier